



# Règlement intérieur



L'association boxe des champs dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol qui pourraient survenir dans le vestiaire ou la salle de boxe lors des entraînements.

Pour ces raisons nous vous conseillons de laisser à votre domicile les objets de valeurs tels que : bijoux, portables, mp3 , etc ...

- ✓ La cotisation devra impérativement être réglée après les deux séances d'essai. Possibilité de régler en trois fois (3 chèques maximum ) le jour de l'inscription, ils seront mis en banque comme suit : un à l'inscription et à un mois d'intervalle pour les deux autres .
- ✓ Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive est exigible dès la première séance .
- ✓ La feuille d'inscription devra être retournée complétée avec tous les documents nécessaire et attestations signées .
- ✓ Une tenue correcte, décente et adaptée à la discipline est exigée .
- ✓ Les protections sont obligatoires à l'entraînement : coquille, protège dents, protège tibias, et en plus pour les filles protège poitrines ainsi que les protection pubiennes .
- ✓ Il est conseillé d'apporter une serviette pour le travail au sol .
- ✓ Tous les piercings, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, montres, devront être décrochés avant les cours (sous peine de ne pas être accepté au cours).
- ✓ Dans les vestiaires, prendre soin de remettre ses affaires dans les sacs de sport et de ranger ceux-ci .
- ✓ Prendre soin du matériel et des locaux mis à votre disposition .
- ✓ Toujours ranger le matériel à la fin des cours .
- ✓ Respecter ses partenaires .
- ✓ Toute vulgarité ou geste déplacé envers les partenaires ou enseignants sera sanctionné .
- ✓ Le club est responsable des enfants uniquement pendant les heures de cours ou actions organisées par le club .
- ✓ Il est fortement déconseillé, voire interdit de pratiquer les disciplines enseignées en dehors du club. Seules les actions organisées par les responsables du Club sont couvertes par l'assurance du club .

La responsabilité des parents pour les mineurs et la responsabilité civile des personnes majeures seraient engagées .

- ✓ En signant l'attestation de ce règlement( voir fiche inscription ), j'accepte les conséquences des mesures, qui pourraient être décidées par le responsable du club pour en assurer la discipline .